



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Modification du régime d'options d'achat d'actions et octroi de nouvelles options

Montréal, le 14 juin 2018 — Le conseil d'administration de **GROUPE SPORTSCENE INC.** (« Sportscene »; SPS.A / Bourse de croissance TSX) a approuvé aujourd'hui la modification au régime d'options d'achat d'actions (le « Régime ») existant de Sportscene afin d'augmenter le nombre total d'actions de catégorie A pouvant être émises en vertu du Régime à 426 589 actions. De plus, il a approuvé l'octroi d'options d'achat d'actions à un dirigeant de Sportscene lui permettant d'acquérir un total de 165 000 actions de catégorie A de Sportscene à un prix de levée de 7,99 \$ par action, représentant le prix de clôture des actions de catégorie A de Sportscene à cote de la Bourse de croissance TSX, le 13 juin 2018, soit le dernier jour de bourse précédant l'octroi. Ces options ont été octroyées en vertu du Régime et expire le 14 juin 2028.

Profil

Groupe Sportscene est un pionnier et un leader dans le créneau de la restauration d'ambiance au Québec où il exploite depuis 1984 une chaîne de resto-bars axée sur l'esprit sportif : **La Cage – Brasserie sportive** (« La Cage »). Jouissant d'une forte image de marque, La Cage est implantée à la grandeur de la province et regroupe, en date des présentes, 45 établissements. Les Cages offrent des services de restauration complets ainsi qu'un service de bar dans un décor recherché d'inspiration sportive appuyé par l'usage de technologies audiovisuelles des plus avancées.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Source : Groupe Sportscene inc.
Contacts : **Jean Bédard**, président du conseil, président et chef de la direction
Josée Pépin vice-présidente, finances
450-641-3011